OBSERVATOIRE DE LA CÔTE
NOUVELLE-AQUITAINE
Réseau d'experts au service du littoral

BRGM Nouvelle-Aquitaine
Parc technologique Europarc
24, avenue Léonard de Vinci
33600 Pessac

tél : 05 57 26 52 70
fax : 05 57 26 52 71
www.observatoire-cote-aquitaine.fr

Réf. : CPTR_BDX_2026_007 Pessac, le 16/04/2026

Compte-rendu du Réseau tempêtes

Objet : Bilan de la tempête Pedro (18-19 février 2026)

Rédacteurs : A. DEBURGHGRAEVE, A. ROBINET

Entité : BRGM/DAT/GDO/NVA/BDX

Organismes et collectivités ayant contribués aux observations : Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), Office National des Forêts (ONF), Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA), Communauté de Communes de l'ile de Ré, Communauté de Communes de l'ile de d'Oléron, Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, Marie de Lacanau, Mairie de Vieux-Boucau, Mairie de Capbreton, Mairie de Labenne, Centre de la Mer de Biarritz, Communauté d'Agglomération Pays-Basque.

Diffusion : Aux membres du Réseau tempêtes de l'OCNA par courriel et au public via le site internet de l'OCNA. En cas de diffusion externe visa et nom du responsable : Cécile Le Gall, Directrice régionale du BRGM Nouvelle-Aquitaine

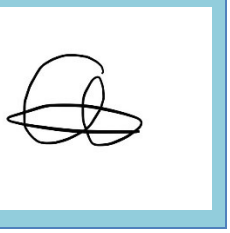

1. Préambule

Le Réseau tempêtes est une émanation de l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine (OCNA) dont la mission générale est de surveiller le littoral face aux tempêtes et évènements érosifs brutaux. À l'heure actuelle, il déploie une organisation technique et humaine sur 800 km de côte, de la baie de l'Aiguillon en Charente-Maritime à la frontière espagnole au Pays Basque, et met en relation des spécialistes pour observer les impacts des tempêtes sur le littoral de la région Nouvelle-Aquitaine et mieux comprendre ces phénomènes. Ces impacts sur le littoral sont remontés par les correspondants locaux et membres du Réseau tempêtes, dont une grande partie provient des données d'entailles d'érosion marine relevées par les techniciens de l'ONF.

Ce compte-rendu propose une synthèse des informations recueillies sur la tempête Pedro, qui a touché le littoral de Nouvelle-Aquitaine entre les 18 et 19 février 2026. Il inclut en particulier :

- Une description des caractéristiques météo-marines de l'évènement (section 1) ;
- Un bilan des impacts observés (section 2) ;
- Un inventaire des observations réalisées dans le cadre du Réseau tempêtes (section 3).

Véritable réseau d'experts au service du littoral, l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine est chargé de suivre l'érosion et la submersion sur le littoral régional. Le BRGM et l'ONF sont les porteurs techniques du projet, financé par l'Europe (FEDER), l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, les départements de la Gironde, des Landes, de la Charente-Maritime, la communauté d'agglomération Pays basque, le Syndicat intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA), le BRGM et l'ONF.

Ce compte-rendu sera incorporé au sein d'un rapport annuel, produit après la fin de la saison hivernale 2025-2026, dont l'objectif est de fournir une description plus globale des caractéristiques météo-marines et des impacts observés au cours de cette saison hivernale. Les éléments du présent compte-rendu pourront ainsi être repris et complétés ultérieurement dans ce rapport.

2. Description des caractéristiques météo-marines de l'évènement

Le passage de la tempête Pedro sur la France a été à l'origine de conditions météo-marines intenses sur le littoral de Nouvelle-Aquitaine les mercredi 18 et jeudi 19 février 2026.

Lors du passage de cette tempête, la pression de surface est descendue relativement bas, notamment sur la moitié nord du littoral régional, où des valeurs minimales de pression de 995 hPa ont été mesurées à la station de Chassiron. Plus au sud dans les Landes et sur la côte basque, ces valeurs de pression sont restées supérieures à 1002 hPa (Tableau 1, Figure 1).

Cet évènement s'est traduit par des conditions de forts vents dès le mercredi soir. Le vent moyen a atteint des valeurs maximales comprises entre 60 et 100 km/h et le vent en rafale des maximales comprises entre 105 et 130 km/h (Tableau 1, Figure 2). Des vagues énergétiques ont touché l'ensemble du littoral de Nouvelle-Aquitaine. Elles ont atteint leur pic d'intensité dans la nuit du 18 au 19, avant de lentement s'amortir en fin de journée le 19. Il a été relevé des hauteurs significatives maximales de vague entre 6,5 et 8 m et des hauteurs maximales de vague comprises entre 11,5 et 15 m aux bouées Oléron Large, Cap Ferret et Anglet (Tableau 2, Figure 3).

Ces conditions météo-marines sont intervenues lors de coefficients de marée élevés compris entre 94 et 97. Autour du pic de marée haute du 19 au matin, le niveau marin total maximal (resp. surcote maximale de marée haute) a atteint 6,78 m Cote Marine (resp. 0,54 m) au marégraphe de La Rochelle La Palice, 5,22 m CM (resp. 0,78 m) au marégraphe d'Arcachon Eyrac et 4,84 m CM (resp. 0,37 m) au marégraphe de Saint-Jean-de-Luz Socoa (Tableau 3, Figure 4).

Pour la journée du jeudi 19, la vigilance prévue par Météo-France était orange pour le risque de vagues-submersion sur l'ensemble du littoral de Nouvelle-Aquitaine. Le bulletin de surveillance érosion du Réseau tempêtes de l'OCNA paru le mercredi matin prévoyait des niveaux d'indice érosif FORT à SÉVÈRE lors de la marée haute du 19 matin. Autour de la marée haute du 19 après-midi, les niveaux d'indice prévus étaient pour la plupart compris entre MOYEN et FORT, et localement SÉVÈRE en Charente-Maritime, sur le secteur Nord-Médoc et aux alentours du bassin d'Arcachon.

Tableau 1 - Pression minimale, vent moyen maximal, vent en rafale maximal observés sur le littoral de Nouvelle-Aquitaine sur la durée de l'évènement. Source : Météo France, meteociel.fr

	Pression minimale (hPa)	Vent moyen maximal (km/h)	Vent en rafale maximal (km/h)
Les Baleines	Non mesurée	97	129
La Rochelle	995	65	104
Chassiron	994	83	132
Cap-Ferret	Non mesurée	82	123
Biscarrosse	1002,8	76	109
Capbreton	Non mesurée	57	105
Socoa	1003,8	66	124

Tableau 2 - Hauteur significative maximale, hauteur maximale, période significative maximale et direction pic moyenne des vagues mesurées au large du littoral de Nouvelle-Aquitaine sur la durée de l'évènement. Source : CEREMA/CANDHIS

	Hauteur significative maximale (m)	Hauteur maximale (m)	Période significative maximale (s)	Direction pic moyenne (° Nord)
Oléron Large	8	13	11,7	275
Cap Ferret	7,3	14,9	13	289
Anglet	6,6	11,6	13,3	302
Saint-Jean-de-Luz	5,4	9,8	13,8	316

Tableau 3 - Niveau d'eau total maximal et surcote de marée haute maximale mesurés sur le littoral de Nouvelle-Aquitaine sur la durée de l'évènement. CM = Cote Marine, définie par rapport au zéro hydrographique. Les niveaux des plus hautes mers astronomiques (PHMA) fournis dans les Références Altimétriques Maritimes du SHOM sont reportés dans le tableau à titre indicatif. Source : data.shom.fr

	PHMA (m CM)	Niveau d'eau total maximal (m CM)	Surcote de marée haute maximale (m)
La Rochelle La Pallice	6,87	6,78	0,54
Royan	6,03	NA	0,84
Port-Bloc	5,90	6,23	0,84
Arcachon Eyrac	4,91	5,22	0,78
Mimizan	5,11	5,32	0,91
Bayonne Boucau	4,84	5,02	0,56
Saint-Jean-de-Luz	4,97	4,84	0,37

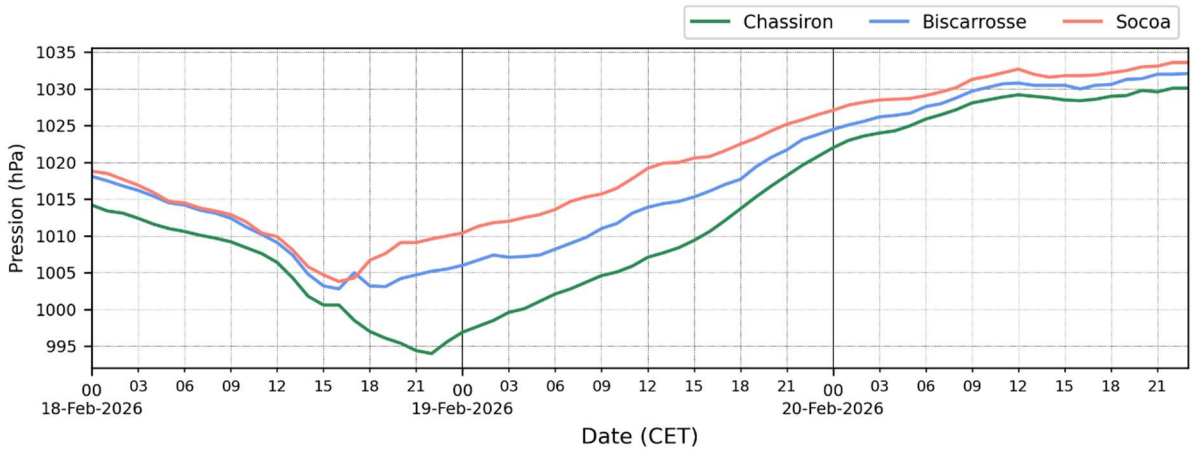

Figure 1 – Évolution temporelle de la pression mesurée aux stations de Chassiron (courbe verte), Biscarrosse (courbe bleue) et Socoa (courbe rose). Sources : Météo France et météociel.fr.

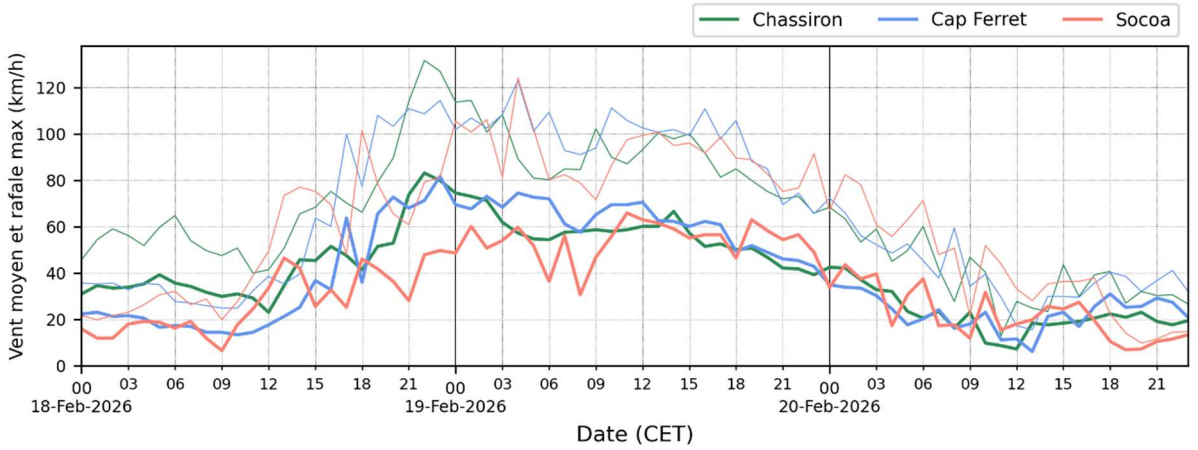

Figure 2 – Évolution temporelle du vent moyen et du vent en rafale mesurés aux stations de Chassiron (courbe verte), Cap Ferret (courbe bleue) et Socoa (courbe rose). Sources : Météo France et météociel.fr.

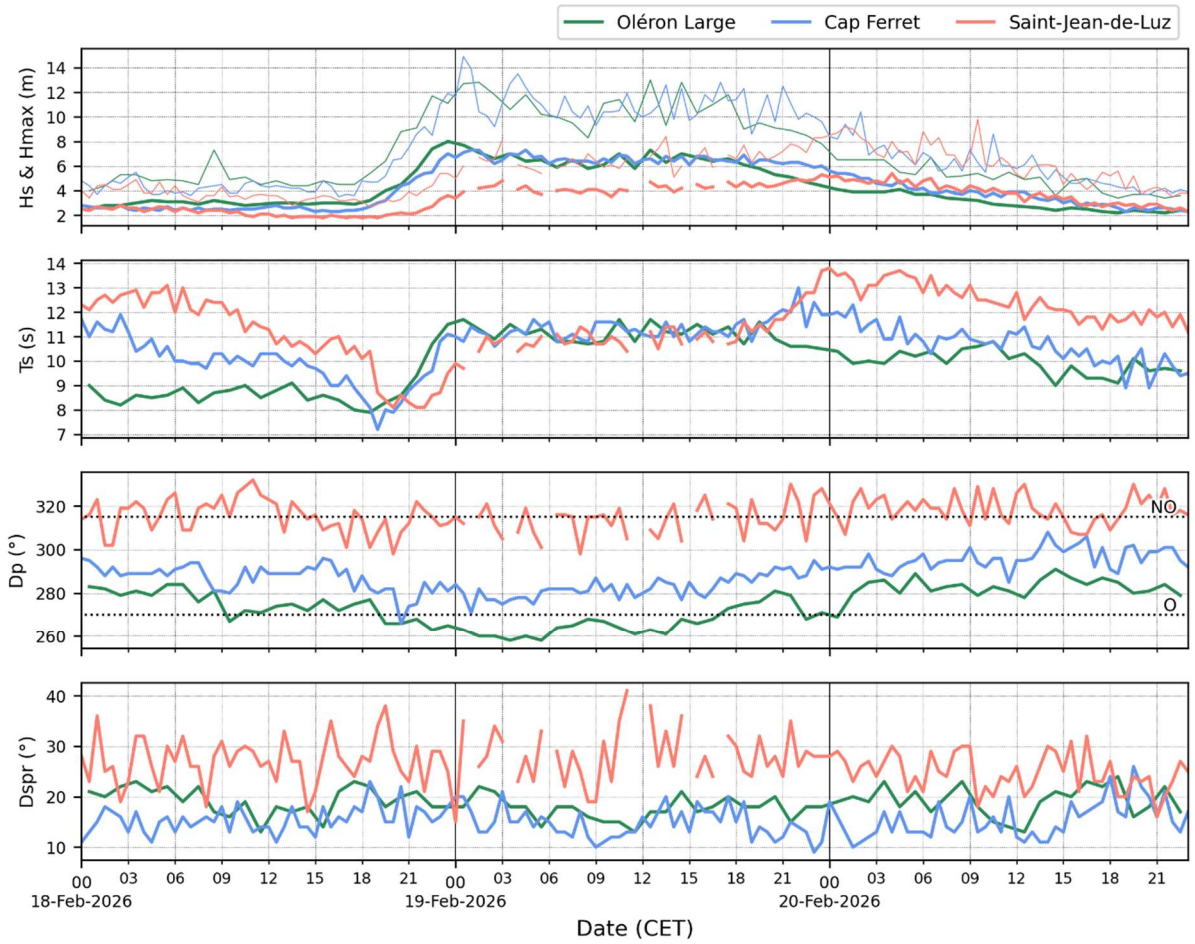

Figure 3 – Évolution temporelle des conditions de vagues mesurées aux bouées CANDHIS Oléron Large (courbe verte), Cap Ferret (courbe bleue) et Anglet (courbe rose). Hs = hauteur significative des vagues ; Hmax = hauteur maximale des vagues ; Ts = période significative des vagues ; Dp = direction pic des vagues ; Dspr = étalement directionnel des vagues. Les lignes noires en pointillés dans la troisième figure indiquent des directions cardinales de référence. Sources : CEREMA/CANDHIS.

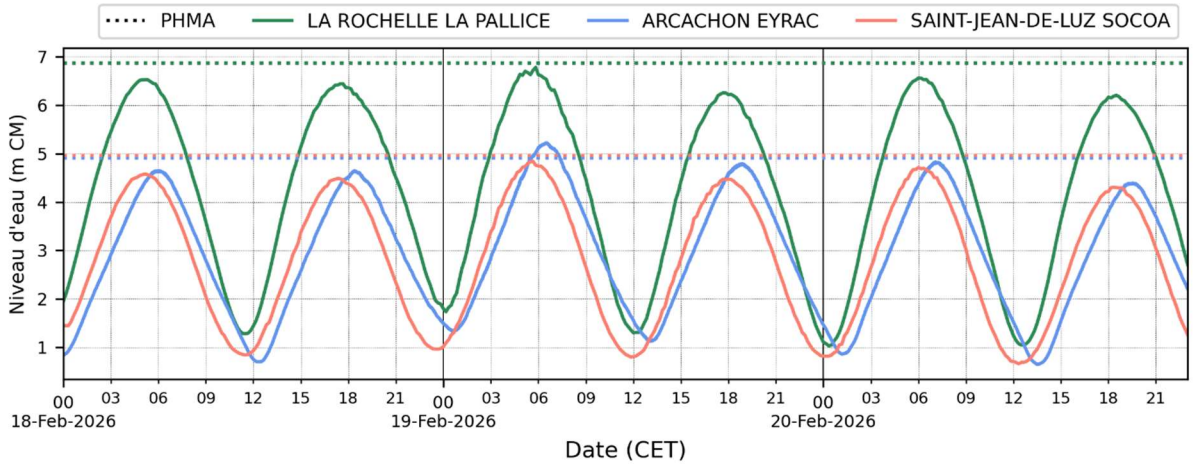

Figure 4 – Évolution temporelle des niveaux d'eau mesurés aux marégraphes de La Rochelle La Pallice (courbe verte), Arcachon Eyrac (courbe bleue) et Saint-Jean-de-Luz Socoa (courbe rose). Les lignes colorées en pointillés indiquent le niveau des plus hautes mers astronomiques (PHMA) pour chacun de ces marégraphes. Sources : data.shom.fr.

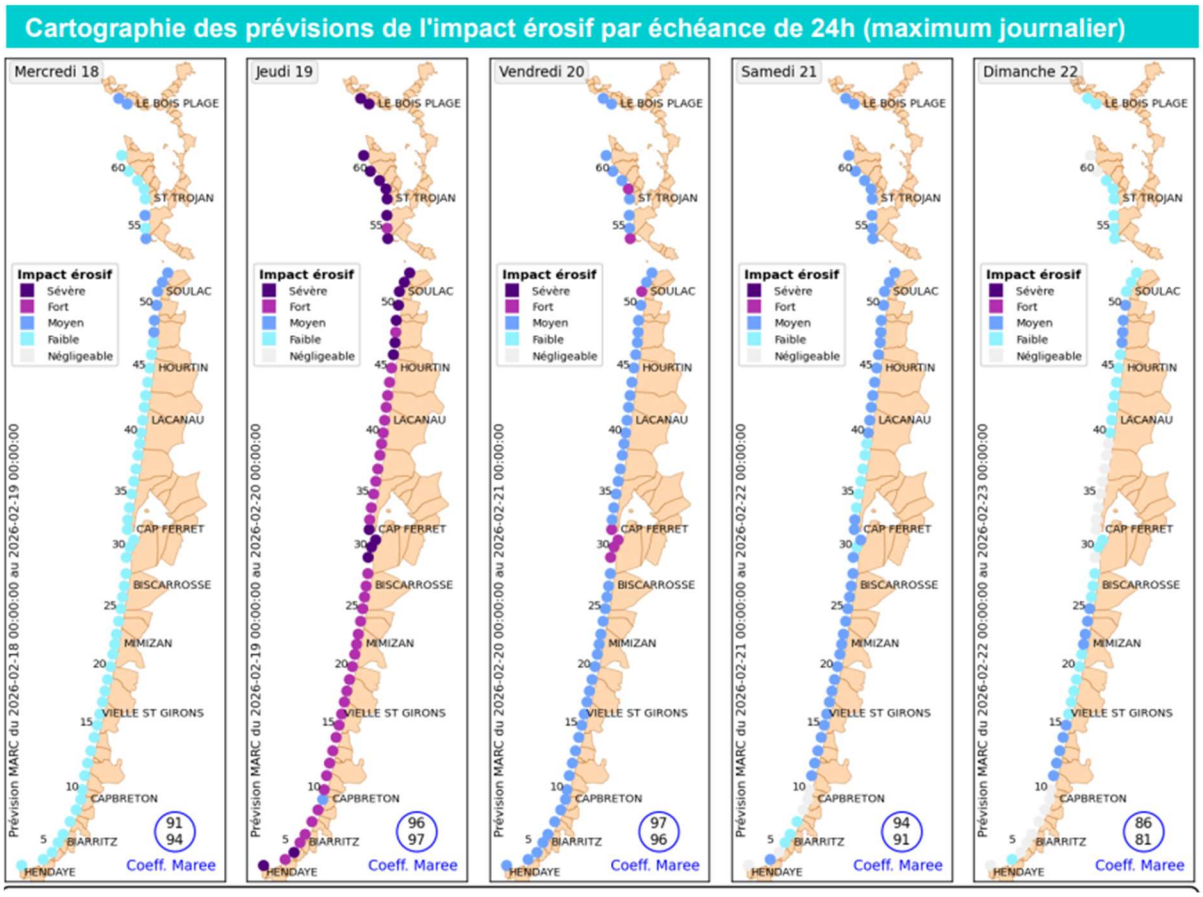

Figure 5 – Cartographie du maximum journalier de l'indice érosif prévu dans le bulletin de surveillance érosion de l'OCNA paru le mercredi 18/02/2026.

3. Bilan des impacts observés

Les observations réalisées par les membres du Réseau tempêtes (cf. section 3) à la suite de cet évènement ont permis de réaliser une cartographie de divers impacts (e.g. érosion marine, submersion marine, mouvement de terrain) à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine (Figure 6, Figure 7). Les principaux constats sont les suivants :

- Le littoral de Nouvelle-Aquitaine a été fortement touché par la tempête Pedro. Des impacts significatifs en matière d'érosion marine ont pu être observés sur une grande partie du linéaire régional.
- La tempête a accentué l'abaissement du niveau de plage, rendant ainsi les cordons littoraux déjà exposés à l'assaut des vagues, particulièrement vulnérables. A certains endroits (exemple : Lacanau, Biscarrosse) cet abaissement laisse apparaître des paléosols.
- Le pied de dune a été atteint sur de nombreux secteurs, créant ou réactivant des entailles d'érosion marine, comme c'est le cas sur la façade Nord-Est de l'île d'Oléron ou dans le nord des Landes entre La-Teste-de-Buch et le secteur DGA EM. Certaines des entailles relevées s'étendent sur des linéaires d'au moins un kilomètre.
- Il a été observé un recul du trait de côte sur une très large partie du littoral régional, de l'île de Ré jusqu'à la frontière espagnole. La plupart des reculs portés à connaissance du Réseau tempête sont de l'ordre du mètre ; plus localement des reculs pouvant aller jusqu'à 3 mètres ont pu être observés (exemple : plage de l'Embellie, plage du Petit Nice ou plage centrale de Vieux-Boucau).
- Plusieurs aménagements d'accès plage (escalier, ganivelles) ont été dégradés, notamment sur la moitié nord du département des Landes, entre Mimizan et La Teste-de-Buch.
- Des phénomènes de submersion marine ont été relevés. Ils s'expliquent principalement par l'effet combiné d'une forte houle et de coefficients de marée élevés. Localement ces effets ont été renforcés par le débit important des cours d'eau (le cas de la Leyre sur le secteur du Teich) ou par la rupture du cordon dunaire (plage de La Salie à La Teste-de-Buch)
- Il n'a pas été porté à connaissance du Réseau tempêtes de mouvements de terrain directement en lien avec la tempête Pedro.

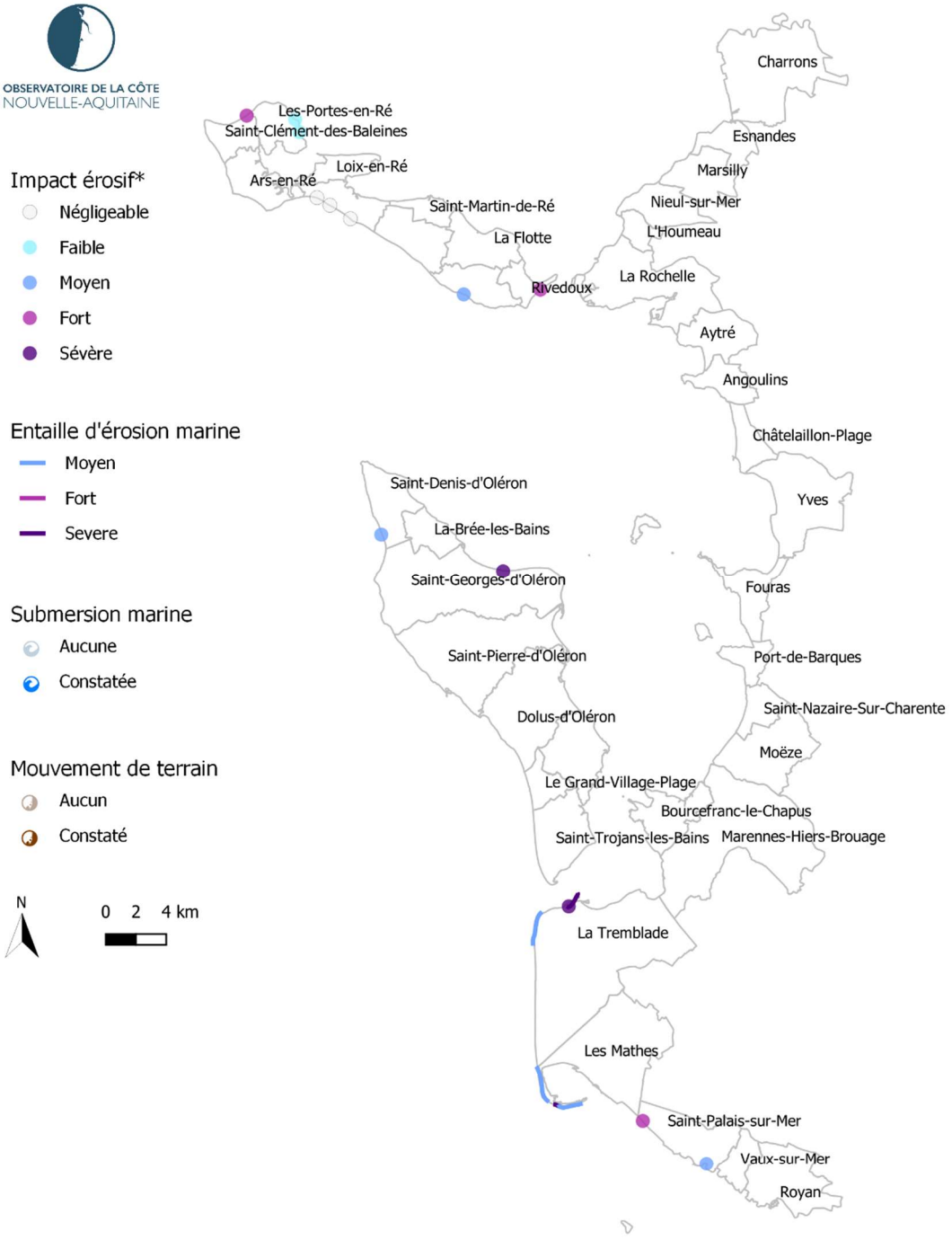

* L'impact érosif est déterminé sur la base d'observations ponctuelles portées à connaissance des membres du réseau tempêtes de l'OCNA. Il se réfère aux impacts liés aux processus marins et la signification de chacune des classes est la suivante : (i) Faible = Pied de dune non-impacté et faible évolution morphologique de la plage ; (ii) Moyen = Pied de dune non-impacté et abaissement généralisé de la plage ; (iii) Fort = Recul modéré de la dune (< 1 m) ou entailles ponctuelles ; (iv) Sévère = Recul important et généralisé de la dune (> 1 m). Les informations présentées sur ce document ont une valeur indicative. Elles correspondent à une compilation de constats locaux et ponctuels effectués sur le terrain. Elles ne peuvent être considérées comme exhaustives. Les linéaires côtiers colorés indiquent les entailles d'érosion marine relevées par l'ONF.

Figure 6 – Cartographie des impacts de la tempête Pedro du 18-19/02/2026 sur le littoral de la Charente-Maritime, générée par la compilation des observations de terrain portées à la connaissance des membres du Réseau tempêtes de l'OCNA

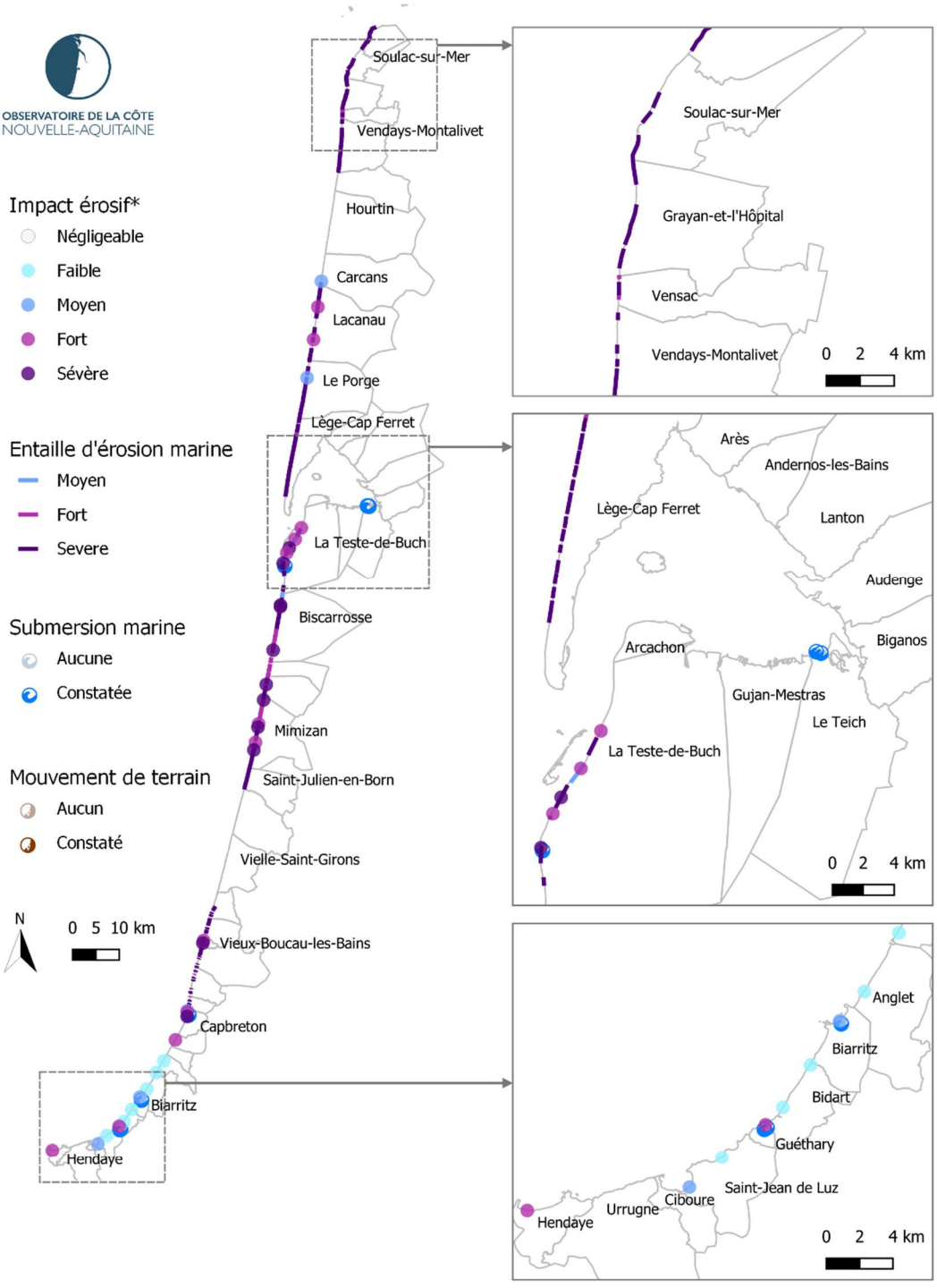

* L'impact érosif est déterminé sur la base d'observations ponctuelles portées à connaissance des membres du réseau tempêtes de l'OCNA. Il se réfère aux impacts liés aux processus marins et la signification de chacune des classes est la suivante : (i) Faible = Pied de dune non-impacté et faible évolution morphologique de la plage ; (ii) Moyen = Pied de dune non-impacté et abaissement généralisé de la plage ; (iii) Fort = Recul modéré de la dune (< 1 m) ou entailles ponctuelles ; (iv) Sévère = Recul important et généralisé de la dune (> 1 m). Les informations présentées sur ce document ont une valeur indicative. Elles correspondent à une compilation de constats locaux et ponctuels effectués sur le terrain. Elles ne peuvent être considérées comme exhaustives. Les linéaires côtiers colorés indiquent les entailles d'érosion marine relevées par l'ONF.

Figure 7 – Cartographie des impacts de la tempête Pedro du 18-19/02/2026 sur le littoral de la Gironde, des Landes et du Pays Basque, générée par la compilation des observations de terrain portées à la connaissance des membres du Réseau tempêtes de l'OCNA

4. Observations par commune

Les observations reportées ci-après proviennent, sauf mention contraire, des membres observateurs du Réseau tempêtes de l'OCNA. Seules les observations comportant suffisamment de détails ont été retenues.

Les Portes-en-Ré

Plage de la Loge : très peu d'érosion observé sur ce secteur.

Plage de la Redoute : la situation sur ce secteur est restée stable. Pas d'aggravation liée à la tempête Pedro.

Figure 8 : Plage de la Loge, le 20/02/2026. © CCIR

Figure 9 : Plage de la Redoute, le 20/02/2026. © CCIR

Saint-Clément-des-Baleines

Plage de la Conche des Baleines – Couny : sur ce secteur il a été observé une baisse du niveau de plage ainsi qu'un recul du trait de côte d'environ 1 m (Figure 10).

Plage de la Côte Sauvage – Peu du Guet : un rehaussement du niveau de plage a été observé sur ce secteur.

Figure 10 : Plage de la Conche des baleines, accès Couny, le 20/02/2026. © CCIR

Figure 11 : Plage de la Côte Sauvage, Peu du Guet, le 20/02/2026. © CCIR

La Couarde-sur-Mer

Plage du Peu Ragot : aucun recul du pied de dune supplémentaire lié à cet évènement n'a été observé.

Plage des Prises : aucun recul du pied de dune supplémentaire lié à cet évènement n'a été observé.

Plage du Moulin Brulé : aucun impact lié à cet évènement n'a été constaté sur ce secteur. Le niveau de plage et la position du pied de dune sont les mêmes que ceux relevés lors des précédentes tempêtes.

Figure 12 : Plage du Peu Ragot, le 20/02/2026. © CCIR

Figure 13 : Plage des Prises, le 20/02/2026. © CCIR

Figure 14 : Plage de Moulin Brulé, le 20/02/2026. © CCIR

Sainte-Marie-de-Ré

Plage de Montamer : à l'est de l'épi rocheux, il a été mesuré une élévation du niveau de plage d'environ 50 cm depuis début février. A l'inverse à l'ouest, le niveau de plage s'est abaissé d'environ 40 cm. Aucun recul du trait de côte n'a été observé sur ce secteur.

Figure 15 : Plage de Montamer, le 20/02/2026. © CCIR

Rivedoux-Plage

Plage Sud : Il a été relevé un léger recul du trait de côte ainsi qu'une baisse générale du niveau de plage comprise entre 50 cm et 1 m. De très nombreuses projections de galets ont également été observées sur le haut de plage et au niveau de la cale.

Figure 16 : Plage Sud, le 20/02/2026. © CCIR

Saint-Georges-d'Oléron

Plage de la Gautrelle : il a été relevé une entaille d'érosion importante à l'est de la digue de la Gautrelle

La Tremblade

Plage de l'Embellie : Un recul compris entre 1 et 2 m a été relevé au droit du parking de la plage de l'Embellie (Figure 17).

Figure 17 : Plage de l'Embellie, le 19/02/2026. © CARA

Saint-Palais-sur-Mer

Plage de la Grande Côte : Au niveau du parking des Combots, un recul d'environ 1 m a été observé. Depuis le début de l'hiver le recul sur ce secteur est de l'ordre de 6 à 7 m.

Figure 18 : Plage de la Grande Côte, le 19/02/2026. © CARA

Royan

Au niveau des plages de l'agglomération, situées entre Saint-Palais et Royan, il a été observé une baisse significative du niveau de sable. Le niveau particulièrement bas de sable a localement engendré un affouillement sous la semelle béton d'un mur, déclenchant un effondrement (Figure 19).

Figure 19 : Royan, le 20/02/2026. © CARA

Le Verdon-sur-Mer – Montalivet

Sur l'ensemble du secteur Nord-Médoc, la tempête Pedro a réactivé de très nombreuses entailles d'érosion marine.

Carcans

L'abaissement des plages s'est poursuivi sur l'ensemble du secteur allant de Carcans Plage au Grand Crohot. Le très faible niveau de plage expose fortement le pied de dune à l'érosion marine, même en cas de faible coefficient de marée.

Lacanau

Les plages sont très basses sur l'ensemble du linéaire côtier de Lacanau. L'érosion marine s'est accentuée, faisant apparaître des affleurements rocheux ainsi que des paléosols. Les reculs supplémentaires engendrés par la tempête Pedro, ne sont toutefois que de quelques mètres.

Lacanau Nord : il a été observé des affleurements de paléosols en pied de dune accompagnés d'écoulement (Figure 20).

Plage Nord : il a été observé des affleurements de paléosols (Figure 21).

Plage du Lion : l'accès à la Plage du Lion est impraticable en raison de la formation d'une falaise d'érosion marine significative (Figure 23). Aucun dégât n'est à signaler sur les équipements, si ce n'est quelques mètres de filets qui ont été déchaussés par la mer.

Figure 20 : Lacanau Nord, le 23/02/2026. © ONF

Figure 21 : Lacanau Plage Nord, le 23/02/2026. © ONF

Figure 22 : Plage Centrale, le 14/02/2026 (à gauche) et le 20/02/2026 (à droite). © P. Barras

Figure 23 : Plage du Lion, le 13/02/2026. © ONF

Le Porge

Il a été observé de très nombreux déchets (organiques et anthropiques) sur le secteur du Porge, avec notamment la présence de macareux morts.

Figure 24 : Le Porge, secteur Nord Gressier (à gauche) et plage du Gressier (à droite), le 23/02/2026. © ONF

Lège-Cap-Ferret

Des entailles d'érosion marine ont été relevées sur la quasi-totalité du linéaire de la façade océanique de la presqu'île.

Le Teich

Des surverses ont été relevées en différents points le long de la digue de la réserve ornithologique du Teich. Elles ont pu dans certains cas entrainer des pertes de matière au niveau de la digue.

Figure 25 : Digue de la réserve ornithologique du Teich, le 23/02/2026. © SIBA

La Teste-de-Buch

Secteur de la Dune du Pilat : des impacts sur l'avant dune ont été relevés.

Secteur des Gaillouneys : des impacts sur l'avant dune ont été relevés.

Plage du Petit Nice : le recul observé lié à cet évènement est estimé entre 1 et 3 m.

Plage de la Lagune : l'accès naturiste présente une marche d'érosion très importante. L'avant dune qui avait été confortée par la pose de filets coco en 2024-2025 a été marquée par l'érosion (Figure 26).

Plage de la Salie Nord : les brèches apparentes depuis la fin de l'année 2025 se sont ouvertes. Il a été noté une quasi-disparition du banc d'accrétion et des entrées d'eau dans la dune grise. Le recul du trait de côte y est très important (Figure 27).

Secteur Lou Lamanchs : comme pour les tempêtes précédentes, l'entaille présente a été réactivée. Il a toutefois été observé une migration de cette entaille vers le sud de l'ordre de 500 mètre linéaire par rapport à la situation de fin janvier.

Figure 26 : Plage du Petit Nice (à gauche) et plage de la Lagune (à droite) le 20/02/2026. © ONF

Figure 27 : Plage de La Salie Nord, le 20/02/2026. © ONF

Biscarrosse

Plage Centrale : le front de mer de la plage centrale a de nouveau été très fortement touché (Figure 28).

Plage Sud : l'entaille d'érosion située au droit du blockhaus de la plage sud s'est accentuée.

Figure 28 : Biscarrosse Plage Centrale (à gauche) et Plage Sud (à droite), le 20/02/2026. © ONF

Site DGA EM

Il a été relevé une nouvelle entaille d'érosion sur le secteur de la DGA EM situé sur la commune de Sainte-Eulalie-en-Born. Les entailles déjà présentes ont été accentuées en largeur et en profondeur (recul supplémentaire moyen d'environ 1 m), certaines étant désormais jointives. Trois entailles de plus de 1 km de large ont été relevées sur le secteur de Sainte-Eulalie-en-Born, dont une de 1,6 km. Il a également été relevé la présence de nombreux déchets sur ce secteur.

Figure 29 : DGA EM secteur Biscarrosse (à gauche) et secteur Sainte-Eulalie (à droite), le 23/02/2026. © ONF

Figure 30 : DGA EM secteur Mimizan, le 23/02/2026. © ONF

Mimizan

Sur l'ensemble du linéaire allant de l'extrémité Sud du centre d'essai des Landes jusqu'au courant de Contis, les falaises d'érosion existantes se sont élargies et ont gagné en profondeur. Les plages ont également perdu en hauteur. A noter également la présence de nombreux déchets sur les plages au nord du courant de Mimizan.

Plage Nord : la plage Nord s'est dégraissée, les épis commencent à être visibles. Il a été relevé une encoche d'érosion au niveau de la plage des ailes d'environ 2 m de haut.

Plage Sud : la plage sud a été nettement touché par la tempête. Une falaise d'érosion de 9 m de haut et de 600 m de large est présente. 4 accès plage sont détruits et seul un escalier sur l'ensemble du plan plage reste utilisable (Figure 32 et Figure 33).

Secteur Sud - Virgo : l'épave est de plus en plus à découvert (Figure 34). Il a été relevé des affleurements de paléosols ainsi que des écoulements (Figure 35).

Plage de Lespecier : une nouvelle falaise d'érosion est apparue au niveau de la rampe d'accès plage. Par endroit sur ce secteur, le cumul d'érosion dépasse les 25 m (Figure 36).

Figure 31 : Plage Remember, le 23/02/2026. ©ONF

Figure 32 : Plage Sud, le 26/02/2026. © B. Duport

Figure 33 : Plage Sud, le 23/02/2026. ©ONF

Figure 34 : Secteur Sud Mimizan, épave du Virgo, le 23/02/2026. ©ONF

Figure 35 : Secteur Sud Mimizan, le 23/02/2026. © ONF

Figure 36 : Plage de Lespecier, le 23/02/2026. ©ONF

Vieux-Boucau-les-Bains

Plage des Sablères : sur ce secteur, il est relevé une marche d'érosion comprise entre 1 et 2 m de haut et sur un linéaire d'environ 250 m.

Plage Centrale : la tempête Pedro a engendré des reculs significatifs d'environ 5 m au niveau du merlon sableux qui avait été reconstitué après la tempête Nils. Le recul est particulièrement marqué au droit du Captain Bar. La hauteur de plage reste toutefois relativement stable sur ce secteur comme en témoigne le pieu central (Figure 37).

Figure 37 : Pieu nord (à gauche) et pieu central (à droite), le 02/03/2026

Figure 38 : Plage Centrale le 02/03/2026. © Ville de Vieux-Boucau

Soorts-Hossegor

La tempête Pedro a renforcé l'érosion sur l'ensemble du secteur compris entre Soorts-Hossegor et Labenne.

Capbreton

Plage Notre-Dame – Plage de l'Estacade – Plage Centrale -Plage du Prévent : il est observé un niveau de sable particulièrement bas sur l'ensemble des plages urbaines de Capbreton. La plage Notre-Dame est également concernée par ces départs de sédiment. La ligne d'eau a facilement atteint le perré et des franchissements par paquets de mer ont entrainé des dégâts au niveau du casino municipal, malgré le positionnement à l'avant de ce dernier de talanquères et de wavebumpers.

Plage du Santocha – Plage de la Piste – Plage des Océanides – Plage de la Pointe : au niveau des plages situées plus au sud, le pied de dune a été atteint entrainant ponctuellement des reculs compris entre 1 et 3 m (Figure 39).

Figure 39 : Plage du Santocha, le 19/02/2026 (à gauche) et le 20/02/2026 (à droite). © CoastSnap Nouvelle-Aquitaine

Labenne

Plage Centrale : Il a été constaté un net abaissement du profil de la plage.

Figure 40 : Plage Centrale, le 20/02/2026. © Ville de Labenne

Tarnos

Il n'a été constaté ni dégâts majeurs ni érosion sur ce secteur.

Figure 41 : Plage du Metro, le 20/02/2026. © Centre de la mer de Biarritz

Figure 42 : Plage de la Digue, le 20/02/2026. © Centre de la mer de Biarritz

Anglet

Plage de la Madrague et Plage des Corsaires : Des déplacement massifs de sable ont été observés de manière généralisée sur ce secteur, avec une accumulation sur 3 à 4 m au droit des ganivelles (Figure 43).

Plage des Sables d'Or : Peu de mouvements observés sur ce secteur, si ce n'est un lissage de la microfalaise d'érosion présente en haut de plage depuis les évènements précédents la tempête Pedro (Figure 44).

Figure 43 : Plage des Corsaires, le 20/02/2026. © CAPB

Figure 44 : Plage des Sables d'Or, le 20/02/2023. © CAPB

Biarritz

La Grande Plage : la tempête a généré des franchissements par paquets de mer au pic de la tempête. L'étendue de la submersion est restée inférieure à 10 m à l'intérieur des terres. Il a également été observé d'importants déplacements de sable, du bas de plage vers le haut de plage, accentuant ainsi sa pente.

Figure 45 : Grande Plage de Biarritz, le 20/02/2026. © CAPB

Plage de Marbella : Des dépôts de sédiment sont constatés depuis le début de la saison hivernale sur cette plage, ayant entrainé au total une augmentation du niveau de plage de plus de 2,5 m.

Bidart

Plage d'Ilbaritz : le niveau de plage semble s'être stabilisé à un niveau bas sur secteur, avec un abaissement cumulé estimé entre 0 et 2 m (Figure 46).

Plage du Pavillon Royal : le niveau de sable reste très élevé sur ce secteur particulièrement. Il est estimé un cumul de plus de 4 m d'épaisseur depuis le début de l'hiver (Figure 47).

Plage du Centre : situation dans l'ensemble stable sur ce secteur, avec un niveau de plage très bas sur la partie sud et à l'inverse un niveau très haut au droit de la digue (Figure 48).

Figure 46 : Bidart, Plage d'Ilbaritz, le 20/02/2026. ©CAPB

Figure 47 : Bidart, Plage du Pavillon Royale, le 20/02/2026. © CAPB

Figure 48. Bidart, Plage du Centre, le 20/02/2026. © CAPB

Guéthary

Plage de Parlementia : il a été observé une baisse comprise entre 1 et 2 m du niveau de sable au droit du restaurant le Pasaia et au niveau de l'accès plage, la quasi-totalité du sable ayant disparu sur ce secteur. Cette perte a provoqué un affouillement au pied de l'ouvrage, puis par soutirage de matériaux un fontis en crête est apparu (Figure 49).

Plage du Vieux Port : cet évènement a généré des submersions par paquets de mer. L'étendu de ces submersions vers l'intérieur des terres n'a pas dépassé les 10 m.

Figure 49 : Plage de Parlementia, le 20/02/2026. © CAPB

Saint-Jean-de-Luz

Plage de Lafitenia : la tempête Pedro a engendré des déplacements sédimentaires depuis l'extrémité Nord-Est de la plage vers l'extrémité Sud-Ouest (Figure 50).

Plage d'Erromardie : La tempête Pedro a engendré un rééquilibrage des stocks de sédiment sur ce secteur. Au droit du restaurant la guinguette, il a été constaté un abaissement du niveau de plage d'environ 1 m (Figure 51). A l'inverse, un dépôt de sable est apparu sur la partie sud de la plage (au droit du restaurant Le Bistro Mata), ce qui permet à l'escalier d'accès d'atteindre à nouveau la plage. Des phénomènes de submersion marine ont été observés. Leur étendu est restée inférieure à 10 m et les hauteurs d'eau inférieurs à 50 cm.

Plage de Saint-Jean-de-Luz : Il a été constaté une érosion généralisée sur la plage de Saint-Jean-de-Luz, avec notamment l'abaissement du niveau de plage et la formation d'une micro-falaise d'érosion de hauteur supérieure à 1 m (Figure 52).

Figure 50 : Plage de Lafitenia, le 15/02/2026 (à gauche) et le 21/02/2026 (à droite). © CoastSnap Nouvelle-Aquitaine

Figure 51 : Plage d'Erromardie le 19/02/2026. © CAPB

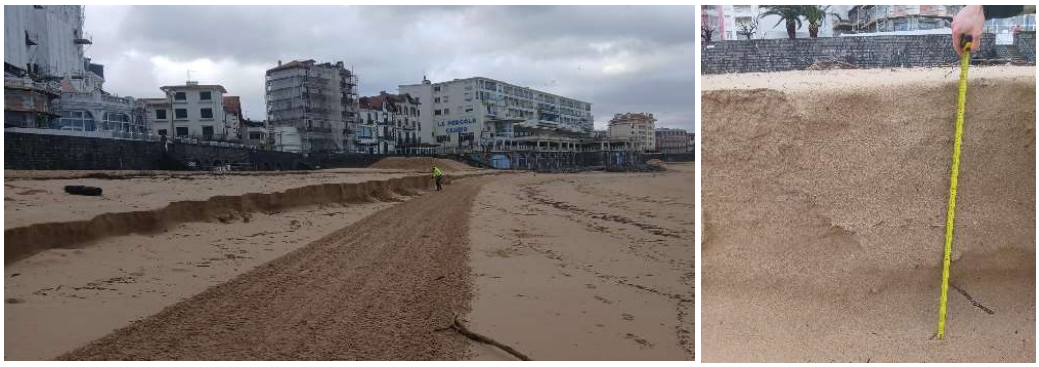

Figure 52 : Plage de Saint-Jean-de-Luz, le 19/02/2026. © CAPB

Hendaye

A la suite de cet évènement, il a été constaté sur l'ensemble de la plage un abaissement du profil de haut de plage compris en 0 et 1 m (Figure 53). Au total depuis le début de l'hiver, c'est un abaissement compris entre 1 et 2 m qui est observé. Un recul du trait de côte compris entre 1 et 3 m a également été observé très localement sur ce secteur (Figure 54).

Figure 53 : Plage d'Hendaye, secteur du casino, le 20/02/2026. © CAPB

Figure 54 : Plage d'Hendaye, secteur du casino le 20/02/2026. © CAPB